

DEJEUNER SPECTACLE au cabaret "LE GARDEN PALACE"

Le mardi 28 avril 2026



MENU

Apéritif de bienvenue
&
Pithiviers de saumon façon Bellevue, demi-oeuf et sauce mousseline aux fines herbes
&
Suprême de poulet de notre Auvergne farci aux saveurs de girolles et ses garnitures de saison
&
Assiette de duo de fromages d'Auvergne sur pain aux noix et brochette de fruits secs
&
Assiette gourmande
Vin rouge (1 bouteille pour 4 personnes)
Café, thé

Menu non contractuel, sous réserve de modification.

Départ le matin et route pour « Le Crest » dans le Puy-de-Dôme.

Arrivée au **GARDEN PALACE** en fin de matinée, accueil chaleureux par les artistes. Installation pour le déjeuner suivi du spectacle avec la revue « **FANTASTIQUE** ». Vous y découvrirez une revue de haute tenue, novatrice, attractive et diversifiée mêlant le charme, l'émotion et les performances uniques d'une troupe d'artistes internationaux. Deux heures de grand spectacle exclusif et grandiose accompagné d'un repas élaboré par J.F. Solignat avec une cuisine « maison ». **Retour** dans votre région en fin d'après-midi.



INTERNET

POUR INFORMATION COUT DE LA JOURNÉE POUR APICIL : 90 €

Retraité(e) APICIL et conjoint (e) : **50 € / personne**

Concubin(e) si même adresse : **50 € / personne**

REGLEMENT : par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de APICIL ANIMATION LOIRE
Chèque séparé si vous n'êtes pas d'APICIL

Si vous n'êtes pas APICIL mais Agirc Arrco, nom de votre caisse de retraite complémentaire avec **justificatif** :

..... **50 € /personne**

Si vous êtes ni Apicil ni Agirc Arrco : **90 € /personne**

MODALITES D' ANNULATION

A noter qu'en cas d'annulation, même justifiée, à partir du **31 mars 2026**

une retenue de 10 € par personne sera prélevée sur le remboursement et à compter du 14 avril 2026 aucun remboursement ne sera effectué.

Signature obligatoire :

► Je certifie avoir pris connaissance des modalités ci-dessus :

LE PRIX COMPREND : le transport en autocar - le déjeuner, boissons incluses selon le descriptif – le spectacle.

BULLETIN D'INSCRIPTION : Au verso de la feuille et à retourner accompagné d'une enveloppe (11x22cm) timbrée à vos nom et adresse, pour vous donner ultérieurement l'horaire du départ du car. Bien indiquer le lieu de ramassage choisi et à respecter. Si vous avez internet, ne pas joindre d'enveloppe mais bien indiquer lisiblement votre adresse mail.

► A noter que les Non Apicil ne seront acceptés que si le nombre de retraités APICIL n'est pas atteint.

DATE LIMITE DE REPONSE : 27 février 2026

MODALITES D' ANNULATION

► A noter qu'en cas d'annulation, même justifiée, à partir du **31 mars 2026**, une retenue de 10 € par personne sera prélevée sur le remboursement et à compter du **14 avril 2026** aucun remboursement ne sera effectué.

ATTENTION TRES IMPORTANT : Veuillez avec votre bulletin d'inscription, joindre une enveloppe timbrée à votre nom, prénom et adresse complète pour nous permettre de vous adresser par courrier l'heure de départ du car. Tout bulletin reçu sans l'enveloppe timbrée ne sera pas pris en considération. sauf si adresse mail lisible

ATTENTION : Veuillez noter aussi que les points de dépose pour le retour seront les mêmes que les points de ramassage à l'aller. Pour des raisons de sécurité, aucune dérogation ne sera accordée.

VOS POINTS DE DEPART AVEC LES CARS BERGER

VALLEE DU GIER	site ST-ETIENNE – ONDAINE
LA TALAUDIERE :	Arrêt STAS Mairie
ST-CHAMOND IZIEUX :	Place Louis Comte - Le Creux
ST CHAMOND :	Gare SNCF (arrêt cars)
L'HORME :	Place de la Mairie
ST-PAUL-EN-JAREZ :	La Bâchasse
LA GRAND-CROIX :	Place Charles De Gaulle
LORETTE :	Arrêts cars – Haut de la Côte
RIVE-DE-GIER :	Crs du 11 novembre Gare routière
<u>ST-ETIENNE - ONDAINE</u>	
ST-ETIENNE BELLEVUE :	Rue Robespierre
ST-ETIENNE ROND-POINT :	Rue Eugène Joly parc Europe
ST-ETIENNE TERRENOIRE :	Devant la Mairie
ST-ETIENNE LA TERRASSE :	Gare SNCF
CHAMBON FEUGEROLLES :	Devant le commissariat
LA RICAMARIE :	Place Raspail arrêt cars
FIRMINY :	Place du Breuil arrêt Stas
<u>LA PLAINE</u>	
UNIEUX :	Magasin Carrefour
ROCHE-LA-MOLIERE :	Gare routière
ST-GENEST-LERPT :	Mairie
FEURS :	Parking de l' HOPITAL
MONTROND-LES-BAINS :	Arrêt cars Supermarché
ST-GALMIER :	30 rue J. Monnet (Crédit Agricole)
VEAUCHE :	Cité St-Laurent Eglise
LA FOUILLOUSE :	Gare SNCF arrêt car RN82
L'ETRAT :	Place de l'Eglise
BOEN-SUR-LIGNON :	Place de la gare
MONTBRISON :	Place Eugène Beaune OFT
SURY-LE-COMTAL :	Super U avenue Jean Moulin
BONSON :	Gare SNCF
ST-JUST-SUR-LOIRE :	Place Gapiand arrêt cars
ANDREZIEUX :	La Chapelle arrêt cars

A réception du bulletin ci-dessous (dûment complété et signé) accompagné du règlement et de **l'enveloppe timbrée** à vos nom et adresse, afin de vous communiquer l'horaire de départ du car, votre inscription sera considérée comme ferme mais non confirmée par nous.



CABARET « GARDEN PALACE » LE CREST (Puy-de-Dôme)

MARDI 28 AVRIL 2026

A retourner avant le 27 Février 2026 à :

APICIL ANIMATION DE LA LOIRE – 30 rue des Docteurs Charcot – 42100 ST ETIENNE

NOM du Retraité(e) APICIL : **PRENOM :**

Adresse complète :

Code Postal : VILLE :

Téléphone. : Portable :

Accompagné(e) de mon (ma) conjoint(e) : Prénom : et si APICIL

De mon (ma) concubin(e) : NOM : Prénom :

→ **Si pas APICIL mais autres caisses d'Agirc Arrco :** → **Si pas Agirc Arrco :**

NOM : **PRENOM :**

Adresse complète :

Montant chèque retraité Apicil avec conjoint(e) ou autre caisse Agirc Arrco (50€) :

Montant chèque séparé si **PAS** Agirc Arrco (90€) :

Adresse mail :

@.....

Nombre **TOTAL** de personnes inscrites :

Indiquez le point de ramassage choisi :

Ville :

Lieu de ramassage :